

Service communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 31 octobre 2018

INFO PRESSE

Réouverture des cantines jeudi 8 novembre

Une restitution orale des travaux des deux experts mandatés par le gouvernement s'est tenue ce mercredi 31 octobre. Le rapport de synthèse final sera rendu fin novembre. Les cantines pourront rouvrir à partir du jeudi 8 novembre.

Dans le cadre des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) qui ont touché les écoles primaires publiques du Grand Nouméa depuis le mois de juin, le gouvernement, la province Sud et les villes de Nouméa, Dumbéa, Païta et du Mont-Dore ont interrompu le 25 septembre le service de cantine dans les écoles primaires.

Le gouvernement a ensuite imposé à l'entreprise Newrest la fermeture de ses locaux pour une opération de nettoyage et de désinfection approfondie des cuisines les 29 et 30 septembre, sous le contrôle du service d'Inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (Sivap) de la Davar.

Enfin, deux experts ont été mandatés par le gouvernement. Il s'agit de M. Renaud Lailler, coordinateur adjoint de la plate-forme nationale de surveillance sanitaire de la chaîne alimentaire de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Il était accompagné de M. Laurent Guignard, docteur vétérinaire et inspecteur senior en santé publique vétérinaire, spécialisé en audit d'entreprises de restauration collective. Leur mission a débuté le 25 octobre et s'est achevée aujourd'hui, mercredi 31 octobre.

MM. Lailler et Guignard ont rencontré l'ensemble des acteurs impliqués : la Dass, le Sivap, les laboratoires d'analyse et l'entreprise Newrest. Ils se sont également rendus dans les cantines concernées par les TIAC.

Ils ont conduit une expertise épidémiologique, technique et sanitaire des diverses intoxications alimentaires, et ont réalisé une évaluation technique et sanitaire des sites de production et des modes de distribution des repas. Ils ont également formulé des recommandations à destination des administrations en charge des investigations et des contrôles.

Une restitution orale de leurs travaux s'est tenue au gouvernement ce mercredi 31 octobre. Elle a permis de poser le diagnostic suivant :

Concernant les TIAC : Près de 800 analyses bactériennes et toxicologiques ont été menées par les laboratoires de Nouvelle-Calédonie ou par l'ANSES, en Métropole.

Sur la base des résultats déjà reçus, les experts confirment 6 TIAC sur les 12 suspicions. La cause des TIAC est microbiologique. La flore microbienne observée est banale et très courante. La piste toxicologique, sans être complètement écartée, n'est pas retenue.

Les six cas confirmés de TIAC ont été avérées par des analyses bactériologiques. Cinq concernent les écoles (école Heinrich-Ohlen en juin, écoles Marguerite-Arsapin, Alphonse-Dillenseger, Albert-Perraud et James-Paddon en septembre) et un le Centre d'incendie et de secours de la Ville de Païta (en juillet dernier).

Aucun élément d'analyse ne permet de confirmer les six autres épisodes comme étant des TIAC (école Jean-Ounou Cottin en mars, école Antoine-Griscelli en juin, école Frédérique-Surleau et Les Oeillets en juillet, école Victorien-Bardou et Louise De-Greslan en septembre). Ils auraient pu être causés par d'autres facteurs.

Concernant l'entreprise Newrest : Les experts ont consacré plus d'une journée à étudier le fonctionnement de la cuisine centrale et à rencontrer les membres de la direction. Ils ont soulevé plusieurs points.

Le rachat de la Restauration française par l'entreprise Newrest, en novembre 2017, a entraîné une perte de maîtrise dans la production des repas (changement de direction, changement de personnel).

Les locaux sont conformes mais vétustes et nécessitent une réhabilitation que l'entreprise va entreprendre dès l'été prochain. Le process de lavage des plateaux doit également être amélioré.

Le plan de maîtrise sanitaire de l'entreprise (PMS) a été complété et transmis au Sivap qui l'a validé. Newrest a mis en place des formations et des procédures afin de faire évoluer son personnel. De gros travaux de réhabilitation sont prévus entre décembre 2018 et février 2019. Après ces travaux, le Sivap pourrait délivrer un agrément d'hygiène définitif à Newrest.

Concernant les livraisons : Les experts ont procédé à l'analyse des véhicules de transport. Aucun élément ne permet de mettre en relation les TIAC avec un véhicule, un chauffeur ou un horaire de livraison en particulier.

Concernant les cantines des écoles : Les experts ont souligné la nécessité de réviser certains réfrigérateurs, de renforcer le contrôle de leur température intérieure et de réviser les carnets de suivi fournis aux cantinières.

Fortes de ces enseignements, les villes de Nouméa, de Païta et de Dumbéa ont souhaité reprendre le service de cantine dès le lundi 5 novembre. Les contraintes d'approvisionnement de Newrest ne pourront toutefois lui permettre de livrer les écoles qu'à partir du jeudi 8 novembre. La Ville du Mont-Dore, pour sa part, a déjà repris le service de cantine depuis le 29 octobre dernier. Durant les semaines précédant la fin de l'année scolaire, le gouvernement réunira à intervalles réguliers l'ensemble des acteurs impliqués afin de vérifier le bon avancement d'un plan d'actions qui comporte des mesures à court, moyen et long terme.